

Accueil » Bio végane avec certificat

Bio végane avec certificat



Le « Standard Biocyclique Végétalien » tant attendu a enfin été finalisé et officiellement reconnu par la Fédération Internationale des Mouvements en faveur de l'Agriculture Biologique **IFOAM**.

Actuellement, une centaine de petites exploitations agricoles familiales bio certifiées travaillent conformément à ce standard, majoritairement en Grèce et sur l'île de Chypre. Le standard stipule notamment les deux principes suivants :

- Il est interdit d'utiliser des engrais et des adjuvants d'origine animale.
- La protection phytosanitaire commence au moment de la formation de l'humus à partir de compost ou de terre d'humus.

Cela signifie que ce modèle agricole ne recourt à aucune matière fécale animale, ce qui le distingue radicalement de l'agriculture biologique conventionnelle qui en fait un élément central. Bon nombre de paysans suisses persistent à croire, comme on le leur enseigne dans les écoles d'agriculture, qu'il est impossible d'exploiter la terre durablement sans employer des déjections animales. Pourquoi devrait-on d'ailleurs ne serait-ce qu'envisager de changer de méthode puisque le cheptel d'animaux de rente est si vaste en Suisse que la source de matières fécales n'est pas prête de se tarir ? Au contraire, certaines régions en produisent en de telles quantités qu'elles en deviennent problématiques au plan écologique. Cette nouvelle forme d'agriculture durable mettra donc assurément du temps à s'implanter en Suisse.

Les consommateurs, quant à eux, auraient tout à gagner des produits biovégétaliens, puisqu'ils sont par définition exempts des médicaments utilisés pour l'engraissement du bétail. Ils ne peuvent pas non plus contenir de souches de bactéries résistantes aux antibiotiques étant donné que c'est précisément l'usage d'engrais à base de matières fécales qui contamine les plantes. De plus, la forte teneur en nitrate des engrais d'origine animale stimule à ce point la croissance des plantes que celles-ci se gorgent d'eau. Il en résulte une perte de saveur et une réduction de la durée de conservation.

Néanmoins, l'organe de certification bio.inspecta est prêt à procéder aux certifications. Il a d'ores et déjà œuvré à la labellisation d'exploitations en Grèce et sur l'île de Chypre en 2016 (la certification sur site est en cours).

Les agriculteurs suisse intéressés par ce label sont invités à s'adresser directement à bio.inspecta.

+ d'infos:

- [Biozyklische-Vegane Richtlinien](#) (download auf englisch und deutsch)
- [Bio.inspecta](#) (Zertifizierungsstelle)

Beispielbetriebe:

- [Erfahrungsbericht der bioveganen Landwirtin M. Langerhorst](#)
- [Viehlose Biolandwirtschaft im Westerwald](#)

👍 **Gefällt mir** Einer Person gefällt das. Registriere dich, um sehen zu können, was deinen Freunden gefällt.

Thema Top 5 Events

TRAJETS DE TRANSPORT ALIMENTAIRE : VRAIMENT PLUS ÉCOLES LES PRODUITS LOCAUX ?

Qu'est-ce qui a plus d'impact écologique...

CONSOMMATION D'EAU

13 000 litres eau par hamburger

FAIM DANS LE MONDE

La viande des riches

ÉCOLOGIE

Voici une approche détaillée

CONSOMMATION DE TERRES AGRICOLES

Plus de 70% des terres agricoles suisses sont...

Swissveg-Card-Vorteile



Swissveg-Card:

Rabais intéressants pour les membres de Swissveg